



Rapport financier semestriel
au 30 juin 2014

Rapport financier semestriel au 30 juin 2014

Sommaire

Rapport d'activité	3
Comptes consolidés	11
Rapport des commissaires aux comptes	36
Attestation du responsable du rapport financier annuel	38

Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2014

Faits marquants de la période	4
Trafic	4
Tarifs	4
Péage	4
Investissements	5
Financements	6
Principales transactions avec les parties liées	6
Facteurs de risques	6
1. Chiffre d'affaires	7
1.1. Recettes de péage	7
1.2. Produits des installations commerciales	8
1.3. Produits des locations de fibres et de pylônes	8
2. Résultats	8
2.1. Résultat opérationnel	8
2.2. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	8
2.3. Charge d'impôts	9
2.4. Résultat net	9
3. Bilan	9
4. Flux de trésorerie	9
5. Comptes sociaux	10
5.1. Chiffre d'affaires	10
5.2. Résultat net	10

Faits marquants de la période

Au 1^{er} trimestre de 2014, le PIB (produit intérieur brut) de la France est resté stable par rapport au trimestre précédent mais enregistre une hausse par rapport au 1^{er} trimestre de 2013 de 0,8 %, alors que la production manufacturière est en progression de 1,8 %. Sur les 6 premiers mois de l'année, le prix du gazole recule de 3,0 % par rapport à la période équivalente de 2013. Cette évolution du contexte économique associée à une météo plus favorable qu'au cours de la même période de 2013 s'est traduite par une hausse du trafic de 2,8 % sur le 1^{er} semestre de l'année, soit 2,9 % pour les véhicules légers et 2,1 % pour les poids lourds.

Le groupe ASF a ainsi enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 4,2 % sur cette période.

La gestion maîtrisée des dépenses et la poursuite des synergies opérationnelles ont permis d'améliorer la performance économique du Groupe, et tout particulièrement son EBITDA qui ramené au chiffre d'affaires est passé de 69,4 % au 1^{er} semestre 2013 à 69,8 % au 1^{er} semestre 2014.

En termes d'investissements, le contournement de Montpellier par le dédoublement de l'autoroute A9 constitue le projet le plus significatif du Groupe pour les prochains mois. Cette construction d'une nouvelle section de 12 kilomètres et le réaménagement de 13 kilomètres de sections exploitées doivent être achevés au 31 décembre 2017. Leur avancement est conforme aux prévisions.

Dans le domaine contractuel, l'État et les sociétés concessionnaires d'autoroutes ont poursuivi les discussions engagées pour un plan de relance autoroutier dont les investissements seront compensés par un allongement de la durée des contrats de concession.

Le dossier a été formellement notifié au mois de mai 2014 par l'État français à la Commission européenne qui dispose d'un délai de 2 mois pour son instruction.

Trafic

L'évolution du trafic au cours de ce 1^{er} semestre 2014 doit être analysée en tenant compte des facteurs suivants :

- la montée en charge de l'autoroute A89 entre Balbigny et La-Tour-de-Salvagny (inaugurée le 19 janvier 2013) ;
- une météorologie nettement plus douce en 2014 par rapport à 2013, en hiver comme au printemps ;
- le prix du gazole, en repli en moyenne de 3,0 % au 1^{er} semestre 2014 par rapport au 1^{er} semestre 2013 ;
- le lent retour de la croissance économique en France et le redressement des économies nationales des pays frontaliers, notamment l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

Compte tenu de ces éléments, ASF et Escota ont enregistré au cours du 1^{er} semestre 2014 une progression de leur trafic à réseau évolutif de 2,8 % par rapport au même semestre de l'année précédente :

- + 2,9 % pour les véhicules légers qui représentent 85,7 % du trafic total ;
- + 2,1 % pour les poids lourds.

Le nombre de kilomètres parcourus à réseau évolutif pour ASF et Escota s'est ainsi élevé à 16 401 millions au 1^{er} semestre 2014 (15 957 au 1^{er} semestre 2013) :

KMP (en millions)	1 ^{er} semestre 2014				1 ^{er} semestre 2013				Évolution 1 ^{er} semestre 2014/2013	
	ASF	Escota	ASF + Escota	%	ASF	Escota	ASF + Escota	%	Valeur	%
VL	11 154	2 896	14 050	85,7 %	10 820	2 834	13 654	85,6 %	396	2,9 %
PL	2 050	301	2 351	14,3 %	2 005	298	2 303	14,4 %	48	2,1 %
VL + PL	13 204	3 197	16 401	100,0 %	12 825	3 132	15 957	100,0 %	444	2,8 %

Le trafic moyen journalier annuel (TMJA) sur l'ensemble du réseau ressort à 29 266 véhicules/jour pour le 1^{er} semestre 2014 (28 434 véhicules/jour pour le 1^{er} semestre 2013), soit une croissance de 2,9 %.

Tarifs

L'indice de référence pour l'augmentation tarifaire du 1^{er} février 2014 a été de 0,505 %.

- Pour la société ASF :
Sur la base de la loi tarifaire prévue au contrat de plan 2012-2016 [0,85 i + 0,80 %], la hausse correspondante a été de 1,229 % pour l'ensemble des classes de véhicules.
- Pour la société Escota :
Sur la base de la loi tarifaire prévue au contrat de plan 2012-2016 [0,85 i + 0,30 %], la hausse correspondante a été de 0,729 % pour l'ensemble des classes de véhicules.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la compensation tarifaire de la hausse de redevance domaniale appliquée depuis le 1^{er} juillet 2013. Les modalités de cette compensation devront faire l'objet d'avenants publiés au *Journal Officiel*.

Péage

Les recettes de péage se sont élevées à 1 545 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, soit une progression de 4,1 % (1 484 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Elles se répartissent ainsi :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014			1 ^{er} semestre 2013			Évolution 1 ^{er} semestre 2014/2013	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota		%
Chiffre d'affaires Péage	1218	327	1545	1168	316	1484		4,1 %

Le nombre de transactions payantes a augmenté de 2,8 % avec 329 millions de transactions enregistrées au cours du 1^{er} semestre 2014 (320 millions au cours du 1^{er} semestre 2013).

La fréquentation des voies automatiques augmente de 3,2 % avec 324 millions de transactions au cours du 1^{er} semestre 2014 (314 millions de transactions au cours du 1^{er} semestre 2013).

Le taux de transactions traitées en voies automatiques a ainsi progressé au cours du 1^{er} semestre 2014 pour atteindre 98,5 % (98,1 % au cours du 1^{er} semestre 2013).

Cette progression est due :

- au déploiement de nouvelles voies automatiques ainsi qu'à l'augmentation de l'attractivité de celles déjà en exploitation sur le réseau ;
- à la progression significative du télépéage VL.

La répartition des transactions par mode de collecte d'ASF et d'Escota est la suivante :

Nature transactions (en millions)	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Évolution 1 ^{er} semestre 2014/2013	Répartition 2014	Répartition 2013
Voies manuelles	5	6	- 16,7 %	1,5 %	1,9 %
Voies automatiques	165	165	0,0 %	50,2 %	51,6 %
Télépéage	159	149	6,7 %	48,3 %	46,6 %
Sous-total voies automatiques et télépéage	324	314	3,2 %	98,5 %	98,1 %
Total	329	320	2,8 %	100,0 %	100,0 %

Le nombre d'abonnés au télépéage VL sur les deux sociétés au 30 juin 2014 est de 1 516 686 pour un nombre de badges en circulation de 1 870 825 (respectivement 1 280 663 et 1 595 105 au 30 juin 2013).

	30/06/2014			30/06/2013			Évolution au 30 juin 2014/2013	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	Valeur	%
Nombre de clients	1 283 820	232 866	1 516 686	1 054 263	226 400	1 280 663	236 023	18,4 %
Nombre de badges	1 541 569	329 256	1 870 825	1 274 655	320 450	1 595 105	275 720	17,3 %

Investissements

ASF et Escota ont réalisé 159 millions d'euros d'investissements au cours du 1^{er} semestre 2014 (255 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013), en baisse de 96 millions d'euros :

Type d'investissement (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014			1 ^{er} semestre 2013			Évolution 1 ^{er} semestre 2014/2013	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota		%
Construction nouvelles sections (*)	10		10	60		60		- 83,4 %
Investissements complémentaires sur autoroutes en service (*)	102	31	133	111	66	177		- 24,9 %
Immobilisation d'exploitation (*)	13	3	16	14	4	18		- 11,1 %
Total	125	34	159	185	70	255		- 37,6 %

(*) Y compris production immobilisée, intérêts intercalaires, subventions et participations financières.

Ces investissements concernent principalement :

Liaisons nouvelles

A89 – Brive Nord/Saint-Germain-les-Vergnes (doublement de la RD9 – 4 km)

Les travaux en grande masse engagés en octobre 2013 se poursuivent, en vue de la mise en service de cette section à 2x2 voies avant février 2016 conformément à l'objectif contractuel.

A64 – Briscous/Bayonne – Mousserolles (ex RD1) (11 km)

Le programme détaillé des travaux à réaliser est en voie de finalisation et sera présenté aux services de l'État à l'été 2014.

Les premiers travaux indispensables au transfert dans le domaine autoroutier et à la mise en conformité des éléments de sécurité ne pourront être entrepris qu'après le classement de la section dans le domaine autoroutier. Toutefois, et à titre exceptionnel compte tenu de leur caractère urgent, des travaux de grenailage ont déjà été réalisés par ASF en octobre 2013 afin d'améliorer les caractéristiques de surface des tronçons les plus dégradés.

Élargissements et aménagements de capacité

A63 – Bariatou/Ondres : élargissement à 2x3 voies (39 km)

Les travaux d'élargissement du viaduc de la Nivelle, débutés en septembre 2013, seront terminés à l'été 2014 dans le sens Espagne/France. L'intervention dans l'autre sens est prévue de septembre 2014 à l'été 2015.

Le marché de travaux en grande masse a été attribué : les travaux préparatoires (déboisements, clôtures, ...) ont débuté en mai 2014. Les travaux d'élargissement proprement dits sont programmés à partir de septembre 2014 dans l'objectif d'une mise à 2x3 voies du tronçon Bariatou – Biarritz avant le 9 juillet 2018, conformément aux engagements contractuels.

Par ailleurs, les travaux de transformation de la gare de Saint Jean de Luz, engagés à l'automne 2013, sont en voie d'achèvement : les 4 voies de la demi-gare côté mer ont été mises en service le 16 juin 2014, ainsi que 2 des 4 voies côté terre ; les 2 voies restantes seront ouvertes après le démontage des installations de l'ancienne gare, démontage prévu durant l'été 2014. En parallèle, les travaux de modification de l'échangeur de Saint Jean de Luz Sud se poursuivent. L'achèvement de l'ensemble des travaux de raccordement au réseau des voiries locales étant prévu pour fin 2014.

A9 – Perpignan Sud/Le Boulou : élargissement à 2x3 voies (17 km)

Le contrat de plan fixe la mise en circulation à 2x3 voies de cette section au 31 décembre 2016 au plus tard.

Toutes les autorisations administratives préalables au lancement des travaux ont été obtenues.

Les travaux d'élargissement par l'extérieur ont été menés sur deux plots de 6 km dans chacun des deux sens, Nord → Sud et Sud → Nord, entre l'automne 2013 et juin 2014. La plateforme a été libérée pour permettre une exploitation normale à 2x2 voies et de la BAU (borne d'appel d'urgence) pendant la période estivale. Les travaux en grande masse reprendront ensuite à partir de septembre 2014.

La programmation actuelle est conforme aux objectifs fixés par le contrat de plan.

A9 – Dédoublage de l'autoroute A9 au droit de Montpellier (23 km)

Le contrat de plan 2012/2016 fixe la mise en service du déplacement de l'autoroute A9 au droit de Montpellier avant le 31 décembre 2017. Les études sont en voie d'achèvement.

L'ensemble du foncier nécessaire aux travaux est maintenant maîtrisé. Le foncier pour les mesures compensatoires liées à la protection de l'habitat d'espèces protégées reste à acquérir.

Les autorisations administratives préalables au lancement des travaux en grande masse ont été obtenues et les fouilles archéologiques de sauvegarde sont achevées.

Les travaux de déviation de réseaux sont en cours jusqu'à la fin de l'année 2014 conformément à la planification.

Les travaux anticipés de franchissement de voie ferrée et de pré chargement dans les secteurs compressibles ont été engagés fin 2013. La construction du viaduc Lez-Lironde a débuté en mai 2014.

Les deux marchés de travaux en grande masse en section courante ont été attribués et les premiers travaux sont engagés.

Par ailleurs, les études relatives à la requalification environnementale de l'autoroute A9 existante au droit de Montpellier se poursuivent. Un premier Dossier de Demande de Principe proposant un programme de travaux à réaliser en première phase a été transmis à l'instruction des services de l'État le 4 avril 2014.

Concernant Escota, les investissements portent notamment sur :

- les travaux de mise aux nouvelles normes de sécurité des tunnels sur l'A8 pour le contournement de Nice jusqu'à La Turbie et entre La Turbie et la frontière italienne ;
- les travaux d'élargissement de l'A50 à 2x3 voies de la section La Ciotat/Bandol.

Financements

Au cours du 1^{er} semestre 2014, ASF a procédé, dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Note), à :

- une émission obligataire d'un montant de 600 millions d'euros le 17 janvier 2014 pour une durée de 10 ans ;
- un premier placement privé d'un montant de 45 millions d'euros le 20 mars 2014 pour une durée de 15 ans ;
- un second placement privé d'un montant de 75 millions d'euros le 26 mars 2014 pour une durée de 15 ans.

Dans le cadre d'un avenant signé en mai 2014 avec son pool de banques, ASF a renégocié les conditions financières de sa " ligne de crédit revolving " de 1 785 millions d'euros sur un montant ramené à 1 670 millions d'euros et une échéance révisée à 5 ans plus deux options d'extension d'un an.

Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note F.17. " Transactions avec les parties liées " du rapport financier semestriel consolidé au 30 juin 2014.

Facteurs de risques

Les principaux risques liés à l'exploitation auxquels le groupe ASF pourrait être confronté tiennent en particulier au trafic et à l'acceptabilité du péage et des tarifs par les usagers, la quasi-totalité des revenus étant constituée par les recettes de péage. Le trafic peut également être affecté par le niveau de prix des carburants.

Les principaux risques financiers sont détaillés dans la note C.16. " Informations relatives à la gestion des risques financiers " du rapport financier annuel consolidé 2013.

1. Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	% évolution
Chiffre d'affaires péages	1 545	1 484	4,1 %
Redevances des installations commerciales	26	22	18,2 %
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	12	13	-7,7 %
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 583	1 519	4,2 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	145	178	-18,5 %
Chiffre d'affaires total	1 728	1 697	1,8 %

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe ASF pour les premiers semestres 2014 et 2013 se ventile comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	% évolution
Chiffre d'affaires péages	1 545	1 484	4,1 %
dont ASF	1 218	1 168	4,3 %
dont Escota	327	316	3,5 %
Redevances des installations commerciales	26	22	18,2 %
dont ASF	22	18	22,2 %
dont Escota	4	4	0,0 %
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	12	13	-7,7 %
dont ASF	6	6	0,0 %
dont Escota	1	2	-50,0 %
dont Truck Etape	0	0	
dont Openly	1	1	0,0 %
dont Jamaican Infrastructure Operator	4	4	0,0 %
Chiffres d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 583	1 519	4,2 %
dont ASF	1 246	1 192	4,5 %
dont Escota	332	322	3,1 %
dont Truck Etape	0	0	
dont Openly	1	1	0,0 %
dont Jamaican Infrastructure Operator	4	4	0,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	145	178	-18,5 %
dont ASF	129	124	4,0 %
dont Escota	16	54	-70,4 %
Chiffre d'affaires total	1 728	1 697	1,8 %
dont ASF	1 375	1 316	4,5 %
dont Escota	348	376	-7,4 %
dont Truck Etape	0	0	
dont Openly	1	1	0,0 %
dont Jamaican Infrastructure Operator	4	4	0,0 %

L'analyse comparative des chiffres d'affaires (hors chiffre d'affaires construction) pour les sociétés ASF et Escota se présente ainsi :

Produits (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014			1 ^{er} semestre 2013			Évolution 2013 vs 2012	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	Valeur	%
Recettes de péage	1 218	327	1 545	1 168	316	1 484	61	4,1 %
Installations Commerciales	22	4	26	18	4	22	4	18,2 %
Fibres et pylônes	6	1	7	6	2	8	(1)	-12,5 %
Total chiffre d'affaires	1 246	332	1 578	1 192	322	1 514	64	4,2 %

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2014 (hors chiffre d'affaires construction) des seules sociétés ASF et Escota s'établit à 1 578 millions d'euros, soit une progression de 4,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2013 (1 514 millions d'euros).

1.1. Recettes de péage

Les recettes de péage enregistrent une progression de 4,1 % ; elles se sont élevées à 1 545 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (1 484 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Cette évolution est due à la combinaison des deux principaux facteurs suivants :

- effet trafic réseau évolutif : +2,8 % ;
- effet tarif et remises : +1,3 %.

Les recettes de péage se ventilent ainsi par nature de moyens de paiement :

Produits (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014			1 ^{er} semestre 2013			Évolution 1 ^{er} semestre 2014/2013	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	Valeur	%
Paiements immédiats	96	41	137	98	42	140	(3)	-2,1%
Abonnés	10	62	72	10	60	70	2	2,9%
Télépéage	633	121	754	588	110	698	56	8,0%
Cartes Bancaires	401	86	487	395	87	482	5	1,0%
Cartes Accréditives	77	17	94	76	17	93	1	1,1%
Refacturations	1		1	1		1	0	0,0%
Recettes de Péages	1218	327	1545	1168	316	1484	61	4,1%

1.2. Produits des installations commerciales

Le chiffre d'affaires des installations commerciales de 26 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 est en hausse de 18,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2013 (22 millions d'euros).

1.3. Produits des locations de fibres et de pylônes

Les produits de l'activité de location de fibres optiques et de pylônes de 7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 sont en baisse de 12,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2013 (8 millions d'euros).

2. Résultats

2.1. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 747 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en hausse de 2,8 % (20 millions d'euros) par rapport à la même période de 2013 (727 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

La progression du chiffre d'affaires (hors chiffre d'affaires travaux), conjuguée à une bonne maîtrise des charges opérationnelles, a été neutralisée partiellement par la hausse des amortissements résultant des mises en service et des impôts et taxes dont la redevance domaniale.

On peut ainsi souligner les évolutions significatives des charges opérationnelles suivantes :

- une hausse de 9,6 % (32 millions d'euros) des **" amortissements "** nets : 365 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (333 millions au 1^{er} semestre 2013) qui résulte principalement des mises en service effectuées courant 2013 et 2014 ;
- une hausse de 13,7 % (27 millions d'euros) des **" impôts et taxes "** : 224 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (197 millions au 1^{er} semestre 2013) qui comprend notamment la hausse de la redevance domaniale intervenue sur le 2nd semestre 2013 ;
- une hausse de 14 millions d'euros des **" dotations nettes aux provisions "** qui ont généré une charge de 10 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (produit de 4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) ;
- une baisse de 6,9 % (12 millions d'euros) des **" charges de personnel "** : 163 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (175 millions au 1^{er} semestre 2013) ;
- une baisse de 12,6 % (13 millions d'euros) des **" achats et charges externes hors charges de construction "** qui ont généré une charge de 90 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (charge de 103 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) ;
- une hausse de 30,8 % (4 millions d'euros) des **" produits annexes "** : 17 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (13 millions au 1^{er} semestre 2013).

2.2. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net, en légère hausse de 2,3 % (5 millions d'euros), s'élève à 223 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (218 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) (voir note D.3. " Charges et produits financiers " de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2014).

Les autres produits et charges financiers, en baisse de 6 millions d'euros, font ressortir un produit net de 1 million d'euros au 1^{er} semestre 2014 (produit net de 7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) (voir note D.3. " Charges et produits financiers " de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2014).

2.3. Charge d'impôts

La charge d'impôt, correspondant à l'impôt sur les sociétés et aux impôts différés s'élève à 202 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (189 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013), en hausse de 6,9% (voir note D.4. "Impôts sur les bénéfices" de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2014).

2.4. Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'élève à 322 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en baisse de 1,2% (326 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Le résultat net part du Groupe par action est de 1,394 euro par action au 1^{er} semestre 2014 (1,411 euro par action au 1^{er} semestre 2013). La part des intérêts minoritaires reste stable à 1 million d'euros au 1^{er} semestre 2014 comme au 1^{er} semestre 2013.

3. Bilan

Le total des actifs non courants inscrits au bilan au 30 juin 2014 est de 12 893 millions d'euros en valeur nette soit une diminution de 78 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013 (12 971 millions d'euros).

Cette diminution est notamment liée à la progression au 1^{er} semestre 2014 des amortissements (358 millions d'euros) supérieure à celle de la valeur brute des immobilisations de construction et d'exploitation acquises (155 millions d'euros).

Elle traduit également l'augmentation de la juste valeur des produits dérivés actifs de 128 millions d'euros.

Le total de l'actif courant, soit 607 millions d'euros au 30 juin 2014, est en diminution de 63 millions d'euros (670 millions d'euros au 31 décembre 2013) du fait principalement de la hausse des autres actifs courants hors exploitation de 23 millions d'euros, de la juste valeur des produits dérivés actifs courants de 20 millions d'euros, des clients et autres débiteurs de 7 millions d'euros et des actifs d'impôts exigibles de 10 millions d'euros.

Ces hausses sont compensées par la baisse des autres actifs courants d'exploitation de 54 millions d'euros, des stocks et travaux en cours de 1 million d'euros et des actifs financiers de gestion de trésorerie et des disponibilités et équivalents de trésorerie de 68 millions d'euros.

Les capitaux propres diminuent de 191 millions d'euros et s'élèvent au 30 juin 2014 à 478 millions d'euros (669 millions d'euros au 31 décembre 2013). Cette évolution résulte du résultat positif du 1^{er} semestre 2014 – part du Groupe – de 322 millions d'euros, diminué par les opérations enregistrées directement en capitaux propres de 50 millions d'euros, les distributions de dividendes et acomptes sur dividendes pour un montant de 460 millions d'euros et les paiements en actions de 3 millions d'euros.

Le total des passifs non courants au 30 juin 2014 s'élève à 11 338 millions d'euros (10 837 millions d'euros au 31 décembre 2013), soit une hausse de 501 millions d'euros due pour l'essentiel à l'augmentation des emprunts obligataires de 918 millions d'euros, de la juste valeur des produits dérivés passifs non courants de 36 millions d'euros, des provisions non courantes de 9 millions d'euros et des autres passifs non courants de 2 millions d'euros, d'une part, et de la diminution des autres emprunts et dettes financières de 433 millions d'euros et des impôts différés passifs non courants de 31 millions d'euros, d'autre part.

Le total des passifs courants s'établit à 1 684 millions d'euros au 30 juin 2014 en baisse de 451 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013 (2 135 millions d'euros). Cette baisse est due principalement à la diminution de la part à court terme des emprunts de 341 millions d'euros, des autres passifs courants hors exploitation de 91 millions d'euros, des passifs d'impôt exigible de 22 millions d'euros, des autres passifs courants d'exploitation de 21 millions d'euros, d'une part, compensée par la hausse des provisions courantes de 14 millions d'euros, de la juste valeur des produits dérivés passifs courants de 9 millions d'euros et des fournisseurs de 1 million d'euros, d'autre part.

Après prise en compte de ces différents éléments, **l'endettement financier net du Groupe** s'élève à 11 040 millions d'euros au 30 juin 2014 (10 931 millions d'euros au 31 décembre 2013), en augmentation de 109 millions d'euros.

4. Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie du Groupe fait apparaître **une trésorerie nette de clôture** de 61 millions d'euros, en diminution de 68 millions d'euros par rapport à la trésorerie d'ouverture (129 millions d'euros).

Cette variation s'analyse de la façon suivante :

- **la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts** (CAFICE) ressort à 1 105 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en hausse de 4,8% par rapport à celle du 1^{er} semestre 2013 (1 054 millions d'euros). Le taux de CAFICE/Chiffre d'affaires passe de 69,4% au 1^{er} semestre 2013 à 69,8% au 1^{er} semestre 2014 ;
- **les flux de trésorerie générés par l'activité** s'élèvent à 685 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en hausse de 13,8% par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2013 (602 millions d'euros) ;

- **les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements** représentent 263 millions d'euros du 1^{er} semestre 2014, en baisse de 9,0 % par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2013 (289 millions d'euros);
- **les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement** sont négatifs de 490 millions d'euros du 1^{er} semestre 2014 à comparer à des flux négatifs de 395 millions d'euros du 1^{er} semestre 2013. Ils intègrent les dividendes payés aux actionnaires d'ASF (460 millions d'euros), les encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme pour 720 millions d'euros (emprunts obligataires et placements privés notamment), les remboursements d'emprunts à long terme pour un total de 744 millions d'euros et la variation négative des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes de 5 millions d'euros.

5. Comptes sociaux

5.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'ASF s'établit au 1^{er} semestre 2014 à 1 246 millions d'euros, soit une progression de 4,5 % par rapport à la même période de 2013 (1 192 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

5.2. Résultat net

Le résultat net d'ASF est au 1^{er} semestre 2014 de 403 millions d'euros, en baisse de 2,9 % par rapport à la même période de 2013 (415 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Il intègre notamment les dividendes reçus de sa filiale Escota pour 159 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (181 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2014

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	12
Compte de résultat consolidé de la période	12
État du résultat global consolidé de la période	13
Bilan consolidé actif	14
Bilan consolidé passif	15
Tableau des flux de trésorerie consolidés	16
Variation des capitaux propres consolidés	17
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	18
A. Saisonnalité de l'activité	19
B. Principes comptables et méthodes d'évaluation	19
C. Information sectorielle	22
D. Notes relatives au compte de résultat	23
E. Notes relatives au bilan	26
F. Autres notes	35
G. Notes sur les litiges	35
H. Événements postérieurs à la clôture	35

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Exercice 2013
Chiffre d'affaires (*)	D.1.	1 583	1 519	3 308
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires		145	178	377
Chiffre d'affaires total		1 728	1 697	3 685
Produits des activités annexes		17	13	29
Charges opérationnelles	D.2.	(997)	(982)	(2 079)
Résultat opérationnel sur activité	D.2.	748	728	1 635
Paieement en actions (IFRS 2)	D.2.	(1)	(1)	(4)
Résultats des sociétés mises en équivalence				(7)
Autres éléments opérationnels courants				
Résultat opérationnel courant	D.2.	747	727	1 624
Résultat opérationnel	D.2.	747	727	1 624
Coût de l'endettement financier brut		(223)	(218)	(428)
Produits financiers des placements de trésorerie				
Coût de l'endettement financier net	D.3.	(223)	(218)	(428)
Autres produits et charges financiers	D.3.	1	7	7
Impôts sur les bénéfices	D.4.	(202)	(189)	(459)
Résultat net		323	327	744
Résultat net – part des intérêts minoritaires		1	1	1
Résultat net – part du Groupe		322	326	743
Résultat net par action – part du Groupe	D.5.			
Résultat net par action <i>(en euros)</i>		1,394	1,411	3,217
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>		1,394	1,411	3,217

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires.

État du résultat global consolidé de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2014			1 ^{er} semestre 2013			Exercice 2013		
		Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Résultat net		322	1	323	326	1	327	743	1	744
Instruments financiers : variations de juste valeur	E.10.2.	(67)	0	(67)	53	0	53	97	0	97
dont :										
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>				0			0			0
<i>Couvertures de flux de trésorerie⁽¹⁾</i>		(67)		(67)	53		53	97		97
Écarts de conversion				0			0			0
Impôt ⁽²⁾	E.10.2.	23		23	(18)		(18)	(33)		(33)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net		(44)	0	(44)	35	0	35	64	0	64
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		(9)		(9)	(3)		(3)			0
Impôt		3		3	1		1			0
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net		(6)	0	(6)	(2)	0	(2)	0	0	0
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres		(50)	0	(50)	33	0	33	64	0	64
dont :										
<i>Sociétés contrôlées</i>		(50)	0	(50)	33	0	33	64	0	64
<i>Sociétés mises en équivalence</i>										
Résultat global		272	1	273	359	1	360	807	1	808

(1) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(2) +23 millions d'euros d'effets d'impôts rattachés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) (-18 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Bilan consolidé actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	E.6.	11 561	11 740	11 713
Autres immobilisations incorporelles		46	50	46
Immobilisations corporelles	E.7.	714	864	768
Participations dans les sociétés mises en équivalence	E.8.	8	16	8
Autres actifs financiers non courants	E.9.	15	14	15
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	E.14.	549	483	421
Total actifs non courants		12 893	13 167	12 971
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	E.13.1.	5	8	6
Clients et autres débiteurs	E.13.1.	273	258	266
Autres actifs courants d'exploitation	E.13.1.	105	127	159
Autres actifs courants hors exploitation		39	10	16
Actifs d'impôt exigible		10	30	
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	E.14.	114	98	94
Actifs financiers de gestion de trésorerie	E.14.	4		
Disponibilités et équivalents de trésorerie	E.14.	57	53	129
Total actifs courants		607	584	670
Total actifs		13 500	13 751	13 641

Bilan consolidé passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Capitaux propres				
Capital social		29	29	29
Réserves consolidées		300	293	20
Résultat net – part du Groupe		322	326	743
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	E.10.2.	(177)	(158)	(127)
Capitaux propres – part du Groupe		474	490	665
Intérêts minoritaires	E.10.4.	4	4	4
Total capitaux propres		478	494	669
Passifs non courants				
Provisions non courantes	E.12.	115	114	106
Emprunts obligataires	E.14.	6 779	5 788	5 861
Autres emprunts et dettes financières	E.14.	4 130	4 545	4 563
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	E.14.	195	138	159
Autres passifs non courants		17	14	15
Impôts différés passifs		102	122	133
Total passifs non courants		11 338	10 721	10 837
Passifs courants				
Provisions courantes	E.13.2.	394	362	380
Fournisseurs	E.13.1.	69	67	68
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	E.14.	26	31	17
Autres passifs courants d'exploitation	E.13.1.	364	367	385
Autres passifs courants hors exploitation		197	327	288
Passifs d'impôt exigible				22
Dettes financières courantes	E.14.	634	1 382	975
Total passifs courants		1 684	2 536	2 135
Total passifs et capitaux propres		13 500	13 751	13 641

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Exercice 2013
Résultat net consolidé de la période (y compris les intérêts minoritaires)	323	327	744
Dotations nettes aux amortissements	363	331	697
Dotations (reprises) nettes aux provisions			(4)
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements			3
Résultat sur cessions	1	1	1
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées			7
Coûts d'emprunt immobilisés	(7)	(12)	(19)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	223	218	428
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	202	189	459
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 105	1 054	2 316
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	36	28	22
Impôts payés	(236)	(241)	(461)
Intérêts financiers nets payés	(220)	(239)	(399)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	685	602
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>	(5)	(6)	(11)
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(5)	(6)	(11)
Cash flow opérationnel	680	596	1 467
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)</i>	(237)	(286)	(554)
<i>Cession d'immobilisations d'exploitation du domaine concédé</i>	(22)	3	(1)
Investissements du domaine concédé	(259)	(283)	(555)
Cash flow libre (après investissements)	421	313	912
<i>Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>			1
Investissements financiers nets	0	0	1
Autres	1		1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(263)	(564)
Dividendes payés			
- aux actionnaires d'ASF	(460)	(508)	(783)
- aux minoritaires des sociétés intégrées	(1)	(1)	(1)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	720	927	1 160
Remboursements d'emprunts long terme	(744)	(457)	(472)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(5)	(356)	(823)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(490)	(919)
Variation de la trésorerie nette	I + II + III	(68)	(5)
Trésorerie nette à l'ouverture	129	135	135
Autres variations			(1)
Trésorerie nette à la clôture	61	53	129
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie	5	356	823
(Émission) remboursement des emprunts	24	(470)	(688)
Autres variations	(70)	74	68
Variation de l'endettement financier net	(109)	(122)	197
Endettement financier net en début de période	(10 931)	(11 128)	(11 128)
Endettement financier net en fin de période	(11 040)	(11 250)	(10 931)

Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres – part du Groupe

(en millions d'euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres 31/12/2012	29	18	787		(191)	643	4	647
Résultat net de la période			326			326	1	327
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres					33	33		33
Résultat global de la période			326		33	359	1	360
Affectation du résultat et dividendes distribués		279	(787)			(508)	(1)	(509)
Paievements en actions (IFRS 2)		(4)				(4)		(4)
Capitaux propres 30/06/2013	29	293	326		(158)	490	4	494
Résultat net de la période			417			417		417
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres					31	31		31
Résultat global de la période			417		31	448		448
Affectation du résultat et dividendes distribués		(275)				(275)		(275)
Paievements en actions (IFRS 2)		2				2		2
Capitaux propres 31/12/2013	29	20	743		(127)	665	4	669
Résultat net de la période			322			322	1	323
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres					(50)	(50)		(50)
Résultat global de la période			322		(50)	272	1	273
Affectation du résultat et dividendes distribués		283	(743)			(460)	(1)	(461)
Paievements en actions (IFRS 2)		(3)				(3)		(3)
Capitaux propres 30/06/2014	29	300	322		(177)	474	4	478

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

A.	Saisonnalité de l'activité	19
B.	Principes comptables et méthodes d'évaluation	19
B.1.	Principes généraux	19
B.2.	Méthodes de consolidation	20
B.3.	Règles et méthodes d'évaluation	21
C.	Information sectorielle	22
D.	Notes relatives au compte de résultat	23
D.1.	Chiffre d'affaires	23
D.2.	Résultat opérationnel	24
D.3.	Charges et produits financiers	25
D.4.	Impôts sur les bénéfices	25
D.5.	Résultat par action	25
E.	Notes relatives au bilan	26
E.6.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	26
E.7.	Immobilisations corporelles	27
E.8.	Participations dans les sociétés mises en équivalence	27
E.9.	Autres actifs financiers et juste valeur des produits dérivés actifs non courants	28
E.10.	Capitaux propres	28
E.11.	Paievements en actions	29
E.12.	Provisions non courantes	29
E.13.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	30
E.14.	Informations relatives à l'endettement financier net	31
E.15.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	33
E.16.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	33
F.	Autres notes	35
F.17.	Transactions avec les parties liées	35
F.18.	Obligations contractuelles attachées aux contrats de concession	35
G.	Note sur les litiges	35
H.	Événements postérieurs à la clôture	35
H.19.	Versement d'un acompte sur dividende	35
H.20.	Autres événements postérieurs à la clôture	35

A. Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité du Groupe.

En effet, dans les sociétés de concessions autoroutières, le volume de trafic au 1^{er} semestre est inférieur à celui du 2nd semestre, en raison du niveau élevé du trafic des véhicules légers constaté durant la période estivale. Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentait entre 46 % à 47 % du chiffre d'affaires de l'année, selon les réseaux et les années.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent donc pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du 1^{er} semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2nd semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés à la clôture de la période.

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

B.1. Principes généraux

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2014 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 juillet 2014. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes consolidés annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2014.

Les principes comptables retenus au 30 juin 2014 sont les mêmes que ceux utilisés pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2013, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2014 (voir note B.1.1. "Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2014") et du changement de présentation du compte de résultat consolidé décrit en note D.2. "Résultat opérationnel".

Les états financiers consolidés semestriels résumés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

B.1.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2014

Les nouvelles normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2014 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe ASF au 30 juin 2014. Elles concernent principalement :

Normes relatives aux méthodes de consolidation :

- IFRS 10 "États financiers consolidés";
- IFRS 11 "Partenariats";
- IFRS 12 "Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités";
- Amendements à IFRS 10, 11 et 12 "Dispositions transitoires";
- IAS 28 révisée "Participations dans des entreprises associées et des coentreprises".

Autres normes et interprétations :

- IAS 32 amendée "Compensation d'actifs et de passifs financiers";
- Modifications d'IAS 36 "Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers".

B.1.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2014

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2014 :

- IFRS 9 "Instruments financiers, classification et évaluation";
- IFRS 9 "Instruments financiers, comptabilité de couverture";

- IFRS 15 " Produits des activités ordinaires issus des contrats clients " ;
- Amendements à IAS 19 " Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel " ;
- Amendements à IFRS 11 " Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes " ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 " Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables " ;
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012 ;
- Améliorations annuelles, cycle 2011-2013 ;
- IFRIC 21 " Droits ou taxes ".

Le groupe ASF mène actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

B.2. Méthodes de consolidation

B.2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Le Groupe applique, à compter du 1^{er} janvier 2014, les nouvelles normes relatives au périmètre de consolidation IFRS 10, 11, 12 et IAS 28 amendée.

La norme IFRS 10 " États financiers consolidés " remplace la norme IAS 27 ainsi que l'interprétation SIC 12 " Consolidation – Entités ad hoc " pour tous les aspects relatifs au contrôle et aux procédures de consolidation selon la méthode de l'intégration globale. Elle redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, ASF réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires afin de vérifier leur caractère purement protectif. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercé par chacune des parties, est également effectuée.

L'analyse du contrôle est revue en cas d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

La norme IFRS 11 " Partenariats " remplace la norme IAS 31 pour tous les aspects relatifs à la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint.

Cette norme n'a pas d'impact au sein du groupe ASF puisque le Groupe ne détient aucune coentreprise et opération conjointe.

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et dans les coentreprises au sens d'IFRS 11. Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentage de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques.

La norme IFRS 12 " Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités " définit les informations à inscrire dans les états financiers au titre des participations dans des filiales, partenariats, entités associées ou entités structurées non consolidées.

Au niveau du périmètre de consolidation du Groupe, les travaux de mise en œuvre de ces nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28 amendée n'ont pas modifié les méthodes de consolidation. Il n'y a donc aucune incidence sur la période comparative 2013 publiée.

La norme IFRS 12 n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés annuels publiés au titre de l'exercice 2014, le Groupe présentant déjà dans ses comptes consolidés annuels la plupart des informations requises.

Les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale sont Escota, Jamaican Infrastructure Operator (JIO), Truck Etape et Openly. Les sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sont les entreprises associées TransJamaican Highway et Axxès.

Les comptes consolidés d'ASF regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Évolution du périmètre de consolidation :

(en nombre de sociétés)	30/06/2014			30/06/2013			31/12/2013		
	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Intégration globale	5	4	1	5	4	1	5	4	1
Mise en équivalence	2	1	1	2	1	1	2	1	1
Total	7	5	2	7	5	2	7	5	2

B.2.2. Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée du Groupe consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

B.2.3. Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global.

B.2.4. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change en résultant sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés en couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique écarts de conversion des capitaux propres.

B.2.5. Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une diminution du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat.

B.3. Règles et méthodes d'évaluation**B.3.1. Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- valorisations des paiements en actions (charge IFRS 2);
- évaluations des engagements de retraite;
- évaluations des provisions;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19);
- valorisations des instruments financiers à la juste valeur.

B.3.2. Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs financiers de gestion de trésorerie. Les justes valeurs des autres instruments financiers (instruments de dette et prêts et créances au coût amorti notamment) sont communiquées en annexe aux comptes consolidés semestriels résumés en note E.16. "Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable" du présent rapport.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants de marché. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, si absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du "risque de contrepartie" pour les instruments dérivés actifs et du "risque de crédit propre" pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement et certains actifs financiers disponibles à la vente et emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

B.3.3. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêts intermédiaires

B.3.3.1. Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du 1^{er} semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2014 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

B.3.3.2. Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2014 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2013. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au cours du 1^{er} semestre 2014 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

C. Information sectorielle

Le groupe ASF est géré comme un seul secteur d'activité, l'activité de perception du péage à laquelle sont rattachées les redevances annexes (d'installations commerciales, des locations de mise à disposition de fibres optiques, des stations de télécommunications, d'emplacements de parking poids lourds)

D. Notes relatives au compte de résultat

D.1. Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Variation 1 ^{er} semestre 2014 vs 1 ^{er} semestre 2013	Exercice 2013
Chiffre d'affaires péages	1 545	1 484	4,1 %	3 227
Redevances des installations commerciales	26	22	18,2 %	52
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	12	13	-7,7 %	29
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 583	1 519	4,2 %	3 308
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	145	178	-18,5 %	377
Chiffre d'affaires total	1 728	1 697	1,8 %	3 685

La ventilation du chiffre d'affaires en France et à l'étranger et par société du Groupe est la suivante :

1^{er} semestre 2014

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires réalisé en France				Total	À l'international	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2014
	ASF	Escota	Truck Etape	Openly		Jamaican Infrastructure Operator	
Chiffre d'affaires péages	1 218	327			1 545		1 545
Redevances des installations commerciales	22	4			26		26
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	6	1		1	8	4	12
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 246	332	0	1	1 579	4	1 583
Part dans le Chiffre d'affaires réalisé en France	78,9 %	21,0 %		0,1 %	100,0 %		
Part dans le Chiffre d'affaires total	78,7 %	21,0 %		0,1 %	99,7 %	0,3 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	129	16			145		145
Chiffre d'affaires total	1 375	348	0	1	1 724	4	1 728

1^{er} semestre 2013

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires réalisé en France				Total	À l'international	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2013
	ASF	Escota	Truck Etape	Openly		Jamaican Infrastructure Operator	
Chiffre d'affaires péages	1 168	316			1 484		1 484
Redevances des installations commerciales	18	4			22		22
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	6	2		1	9	4	13
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 192	322	0	1	1 515	4	1 519
Part dans le Chiffre d'affaires réalisé en France	78,7 %	21,3 %		0,1 %	100,0 %		
Part dans le Chiffre d'affaires total	78,5 %	21,2 %		0,1 %	99,7 %	0,3 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	124	54			178		178
Chiffre d'affaires total	1 316	376	0	1	1 693	4	1 697

Exercice 2013

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires réalisé en France				Total	À l'international	Chiffre d'affaires Exercice 2013
	ASF	Escota	Truck Etape	Openly		Jamaican Infrastructure Operator	
Chiffre d'affaires péages	2 558	669			3 227		3 227
Redevances des installations commerciales	44	8			52		52
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	14	4		3	21	8	29
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	2 616	681	0	3	3 300	8	3 308
Part dans le Chiffre d'affaires réalisé en France	79,3 %	20,6 %		0,1 %	100,0 %		
Part dans le Chiffre d'affaires total	79,1 %	20,6 %		0,1 %	99,8 %	0,2 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	293	84			377		377
Chiffre d'affaires total	2 909	765	0	3	3 677	8	3 685

D.2. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Exercice 2013
Chiffre d'affaires^(*)	1 583	1 519	3 308
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	145	178	377
Chiffre d'affaires total	1 728	1 697	3 685
Produits des activités annexes	17	13	29
Achats consommés	(14)	(17)	(31)
Services extérieurs	(69)	(77)	(169)
Personnel intérimaire	(1)	(1)	(3)
Sous-traitance et charges de construction des sociétés concessionnaires	(150)	(186)	(393)
Impôts et taxes	(224)	(197)	(441)
Charges de personnel	(163)	(175)	(344)
Autres produits et charges opérationnels	(1)		
Amortissements	(365)	(333)	(697)
Dotations nettes aux provisions	(10)	4	(1)
Charges opérationnelles	(997)	(982)	(2 079)
Résultat opérationnel sur activité	748	728	1 635
% du chiffre d'affaires ^(*)	47,3 %	47,9 %	49,4 %
Paiement en actions (IFRS 2)	(1)	(1)	(4)
Résultats des sociétés mises en équivalence			(7)
Autres éléments opérationnels courants			
Résultat opérationnel courant	747	727	1 624
Résultat opérationnel	747	727	1 624
% du chiffre d'affaires ^(*)	47,2 %	47,9 %	49,1 %

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires.

Changement de présentation du compte de résultat consolidé

À compter de l'exercice 2014 et afin d'améliorer la présentation de sa performance, le Groupe a décidé de préciser la présentation du compte de résultat consolidé en ajoutant un indicateur intermédiaire entre le résultat opérationnel sur activité et le résultat opérationnel: le résultat opérationnel courant.

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et des autres éléments opérationnels courants et non courants. Cet indicateur n'a fait l'objet d'aucun retraitement par rapport aux périodes et exercices précédents.

Le résultat opérationnel courant est un indicateur destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2), le résultat des sociétés mises en équivalence et les autres éléments opérationnels courants.

Ce changement, sans incidence sur la présentation des comptes du groupe ASF, a été appliqué rétrospectivement à la période comparative 2013, conformément aux dispositions d'IAS 1.

D.3. Charges et produits financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Exercice 2013
Coût de l'endettement financier brut	(223)	(218)	(428)
Produits financiers des placements de trésorerie			
Coût de l'endettement financier net	(223)	(218)	(428)
Coûts d'emprunts immobilisés	7	12	19
Coûts d'actualisation	(6)	(5)	(12)
Autres produits et charges financiers	1	7	7

Au 1^{er} semestre 2014, le coût de l'endettement financier net s'élève à 223 millions d'euros, en hausse de 2,3 % (218 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) soit une augmentation de 5 millions d'euros qui s'explique notamment par l'effet défavorable du refinancement par l'obligataire du prêt à terme bancaire de 755 millions d'euros qui bénéficiait d'un taux de Euribor 1 mois + 0,225 %.

Les autres charges et produits financiers font ressortir un produit net de 1 million d'euros au 1^{er} semestre 2014 (produit net de 7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Ils intègrent notamment :

- les coûts d'emprunts incorporés au coût des immobilisations en cours de construction pour 7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (12 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013) ;
- les coûts d'actualisation des provisions et des dettes et créances à plus d'un an pour 6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Ils proviennent principalement des provisions pour engagements de retraite à hauteur de 2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 comme au 1^{er} semestre 2013 et des provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés à hauteur de 4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

D.4. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 202 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 (189 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Le taux effectif d'impôt, hors part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence et l'impôt sur la quote-part de dividendes reçus de la filiale Escota, est proche de 37,9 % sur le 1^{er} semestre 2014 (36,0 % au 1^{er} semestre 2013).

Ce taux traduit le taux d'impôt théorique en vigueur en France de 38,0 % (taux d'imposition de droit commun majoré de la contribution exceptionnelle qui est passée de 5,0 % à 10,7 % depuis le 2^e semestre 2013).

D.5. Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est de 230 978 001 depuis 2002. La société n'a pas acheté ses propres actions. Enfin, la société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions pondéré à prendre en considération pour le calcul au 1^{er} semestre 2014 comme au 1^{er} semestre 2013 du résultat par action tant de base que dilué est de 230 978 001. Le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action.

Le résultat par action au 1^{er} semestre 2014 s'élève à 1,394 euro (1,411 euro au 1^{er} semestre 2013).

E. Notes relatives au bilan

E.6. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	Coûts des infrastructures	Avances et Encours	Subventions d'investissements	Total
Valeur brute				
Au 01/01/2013	17 557	2 049	(326)	19 280
Acquisitions de la période ^(*)	133	263	(13)	383
Sorties de la période	(3)			(3)
Autres mouvements	1 809	(1 703)		106
Au 31/12/2013	19 496	609	(339)	19 766
Acquisitions de la période ^(*)	23	130	(19)	134
Sorties de la période				0
Autres mouvements	251	(233)		18
Au 30/06/2014	19 770	506	(358)	19 918
Amortissements				
Au 01/01/2013	7 598	0	(121)	7 477
Amortissements de la période	585		(9)	576
Sorties de la période				0
Autres mouvements				0
Au 31/12/2013	8 183	0	(130)	8 053
Amortissements de la période	308		(4)	304
Sorties de la période				0
Autres mouvements				0
Au 30/06/2014	8 491	0	(134)	8 357
Valeur nette				
Au 01/01/2013	9 959	2 049	(205)	11 803
Au 31/12/2013	11 313	609	(209)	11 713
Au 30/06/2014	11 279	506	(224)	11 561

(*) Y compris les coûts d'emprunts immobilisés.

Les investissements du 1^{er} semestre 2014 s'élèvent, hors coûts d'emprunts immobilisés, à 127 millions d'euros (364 millions d'euros pour l'année 2013).

Les coûts d'emprunts incorporés du 1^{er} semestre 2014 dans le coût des immobilisations du domaine concédé avant leur mise en service s'élèvent à 7 millions d'euros (19 millions d'euros pour l'année 2013).

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 506 millions d'euros au 30 juin 2014 (dont 403 millions d'euros pour ASF et 103 millions d'euros pour Escota) à comparer à 609 millions d'euros au 31 décembre 2013 (dont 316 millions d'euros pour ASF et 293 millions d'euros pour Escota).

Les principales caractéristiques des contrats de concession relevant du modèle incorporel ainsi que les engagements rattachés sont décrits en note D. "Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession" du rapport financier annuel consolidé 2013.

Les principaux engagements rattachés à ces contrats sont décrits en note F.18. "Obligations contractuelles attachées aux contrats de concession" du présent rapport.

E.7. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Avances et encours sur Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Subventions d'investissements sur immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2013	2 097	130	(7)	5	2 225
Au 30/06/2014	2 139	78	(7)	5	2 215
Amortissements					
Au 31/12/2013	1 458	0	(6)	5	1 457
Au 30/06/2014	1 502	0	(6)	5	1 501
Valeur nette					
Au 31/12/2013	639	130	(1)	0	768
Au 30/06/2014	637	78	(1)	0	714

E.8. Participations dans les sociétés mises en équivalence

E.8.1. Variation au cours de la période

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Valeur des titres en début de période	8	15
Part du Groupe dans les résultats de la période		(7)
Valeur des titres en fin de période	8	8

E.8.2. Informations financières sur les sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	30/06/2014		31/12/2013	
	Transjamaican Highway	Axxès	Transjamaican Highway	Axxès
% de détention	12,6%	35,5%	12,6%	35,5%
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	2	138	3	337
Résultat opérationnel			1	(1)
Résultat net			(1)	(6)
Bilan				
Actifs non courants	30	13	30	10
Actifs courants	3	72	3	120
Capitaux propres	8		8	
Passifs non courants	25	9	25	9
Passifs courants		76		122
Endettement financier net	(22)	16	(22)	24

E.8.3. Transactions avec les parties liées

Au 1^{er} semestre 2014, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2013 (ces dernières sont mentionnées en note C.9.3. "Transactions avec les parties liées" du rapport financier annuel consolidé 2013).

E.9. Autres actifs financiers et juste valeur des produits dérivés actifs non courants

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Titres de participation évalués à la juste valeur	5	5
Titres de participation non cotés	1	1
Actifs disponibles à la vente bruts	6	6
Actifs disponibles à la vente nets	6	6
Prêts et créances au coût amorti	9	9
Total	15	15
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants ^(*)	549	421
Autres actifs financiers et juste valeur des produits dérivés actifs non courants	564	436

(*) Voir note E.15. "Informations relatives à la gestion des risques financiers" du présent rapport.

Au 30 juin 2014, les actifs disponibles à la vente s'élevaient à 6 millions d'euros comme au 31 décembre 2013. Ils concernent des titres de participation cotés pour 5 millions d'euros et des titres de participation non cotés pour 1 million d'euros. Ces derniers représentent l'investissement dans les filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par le Groupe.

Au 30 juin 2014, les prêts à long terme et autres créances, évalués au coût amorti, s'élevaient à 9 millions d'euros, inchangés par rapport au 31 décembre 2013. Ils comprennent principalement des prêts correspondant à la participation des sociétés à l'effort construction.

L'endettement financier net inclut la juste valeur des produits dérivés actifs non courants (voir note E.14. "Informations relatives à l'endettement financier net" du présent rapport).

La part à moins d'un an des autres actifs financiers non courants est classée en autres actifs courants d'exploitation pour 1 million d'euros au 30 juin 2014 (2 millions d'euros au 31 décembre 2013).

E.10. Capitaux propres

E.10.1. Actions

Le nombre d'actions de la société est de 230978001 depuis 2002. La société n'a pas acheté ses propres actions. Enfin, la société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions.

E.10.2. Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	30/06/2014			31/12/2013		
	Part du Groupe	Minoritaires	Total	Part du Groupe	Minoritaires	Total
Actifs financiers disponibles à la vente						
Réserve à l'ouverture	1	0	1	1	0	1
Variations de juste valeur de la période			0			0
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	1	0	1	0	1
Couverture de flux de trésorerie						
Réserve à l'ouverture	(176)	0	(176)	(273)	0	(273)
Variations de juste valeur de la période	(91)		(91)	55		55
Éléments de juste valeur constatés en résultat	24		24	42		42
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(243)	0	(176)	0	(176)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (éléments recyclables en résultat)	I + II	(242)	0	(175)	0	(175)
Effet impôt associé	85		85	62		62
Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)	III	(157)	0	(113)	0	(113)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite						
Réserve à l'ouverture	(14)	0	(14)	(14)	0	(14)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	(9)		(9)			0
Effet impôt associé	3		3			0
Réserve nette d'impôt à la clôture (éléments non recyclables en résultat)	IV	(20)	0	(14)	0	(14)
Total des opérations enregistrées directement en capitaux propres	III + IV	(177)	0	(127)	0	(127)

Les variations de juste valeur relatives aux opérations de couverture de flux de trésorerie inscrites en capitaux propres concernent principalement la couverture d'émissions d'emprunts futurs (mise en place de swap de taux d'intérêts à départ décalé). Ces opérations sont décrites en note C.16.1.3. "Description des opérations de couverture de flux de trésorerie" du rapport financier annuel consolidé 2013.

E.10.3. Dividendes

Les dividendes versés par ASF SA au titre des exercices 2013 et 2012 s'analysent de la façon suivante :

	2013	2012
Acompte sur dividende		
Montant (en millions d'euros) (I)	275	132
Par action en euros	1,19	0,57
Solde du dividende distribué		
Montant (en millions d'euros) (II)	460	508
Par action en euros	1,99	2,20
Dividende net global attribué à chaque action		
Montant (en millions d'euros) (I) + (II)	735	640
Par action en euros	3,18	2,77

ASF a procédé au paiement du solde du dividende de l'exercice 2013 en mars 2014 pour un montant de 460 millions d'euros.

E.10.4. Intérêts minoritaires

Aucune acquisition ou cession d'intérêts minoritaires n'a eu lieu au cours du 1^{er} semestre 2014.

E.11. Paiements en actions**Avantages en actions consentis par VINCI aux salariés du groupe ASF**

Depuis l'acquisition du groupe ASF par VINCI au mois de mars 2006, les salariés d'ASF et d'Escota bénéficient régulièrement de plans d'options d'achat, de plans d'options de souscription, de plans d'actions de performance et du plan d'épargne groupe octroyés par la société mère VINCI.

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 1 million d'euros au titre du 1^{er} semestre 2014 (1 million d'euros au 1^{er} semestre 2013).

Au cours du 1^{er} semestre 2014, le groupe VINCI n'a pas attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Concernant les actions de performance, le Conseil d'administration de VINCI du 15 avril 2014 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'incitation à long terme qui consiste en l'attribution, à certains collaborateurs, d'une allocation conditionnelle comportant une partie en numéraire ("cash différé"; hors champ d'application IFRS 2) et une partie sous la forme d'une attribution d'actions de performance. L'allocation en numéraire et les actions de performance ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans. Elles sont conditionnées à la présence dans le Groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition, ainsi qu'à des conditions de performance pour les actions de performance.

Concernant le plan d'épargne groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale. Pour la France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5% par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise plafonné à 2 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à la norme IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription: quatre mois;
- durée de la période d'indisponibilité: cinq ans.

E.12. Provisions non courantes

(en millions d'euros)	Note	30/06/2014	31/12/2013
Provisions pour engagements de retraite	E.12.1.	105	95
Autres provisions non courantes	E.12.2.	10	11
Total des provisions non courantes à plus d'un an		115	106

E.12.1. Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2014, les provisions pour engagements de retraite liées aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'élèvent à 107 millions d'euros (dont 105 millions d'euros à plus d'un an) contre 97 millions d'euros au 31 décembre 2013 (dont 95 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre d'indemnités de départ à la retraite et les provisions au titre d'engagements de retraite complémentaire et, d'autre part, les provisions au titre des couvertures de frais médicaux. La part à moins d'un an de ces provisions (2 millions d'euros au 30 juin 2014 comme au 31 décembre 2013) est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation. Le détail des avantages du personnel dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note C.13.1. "Provisions pour engagements de retraite" du rapport financier annuel consolidé 2013.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2014 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2014 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2013 et conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

E.12.2. Autres provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2013, les autres provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit:

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Clôture
01/01/2013	56	11	(14)	(10)	6	6	55
Autres avantages au personnel	58		(5)		(41)		12
Autres risques	10	5	(5)	(1)			9
Reclassement part à moins d'un an non courant	(13)					3	(10)
31/12/2013	55	5	(10)	(1)	(41)	3	11
Autres avantages au personnel	12		(2)				10
Autres risques	9	1					10
Reclassement part à moins d'un an non courant	(10)						(10)
30/06/2014	11	1	(2)	0		0	10

Autres avantages au personnel

Au 30 juin 2014, les provisions pour autres avantages au personnel (médailles du travail et CATS) s'élèvent à 10 millions d'euros (dont 7 millions d'euros à plus d'un an) à comparer à 12 millions d'euros au 31 décembre 2013 (dont 8 millions d'euros à plus d'un an).

Provisions pour autres risques

Au 30 juin 2014, les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, s'élèvent à 10 millions d'euros (dont 4 millions d'euros à plus d'un an) à comparer à 9 millions d'euros au 31 décembre 2013 (dont 3 millions d'euros à plus d'un an).

E.13. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

E.13.1. Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Variations 30/06/2014 - 31/12/2013	
				Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	5	8	6	(1)	
Clients et autres débiteurs	273	258	266	7	
Autres actifs courants d'exploitation	105	127	159	(54)	
Stocks et créances d'exploitation (I)	383	393	431	(48)	0
Fournisseurs	(69)	(67)	(68)	(1)	
Autres passifs courants d'exploitation	(364)	(367)	(385)	21	
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(433)	(434)	(453)	20	0
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I+II)	(50)	(41)	(22)	(28)	0
Provisions courantes	(394)	(362)	(380)	(8)	(6)
<i>dont la part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(7)</i>	<i>(5)</i>	<i>(6)</i>	<i>(1)</i>	
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(444)	(403)	(402)	(36)	(6)

E.13.2. Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2013, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit:

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de la part à moins d'un an non courant	Clôture
01/01/2013	352	76	(45)	(16)	(4)	363
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	348	55	(39)	(5)		359
Autres risques courants	8	9	(2)			15
Reclassement part à moins d'un an non courant	7				(1)	6
31/12/2013	363	64	(41)	(5)	(1)	380
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	359	26	(15)			370
Autres risques courants	15	2				17
Reclassement part à moins d'un an non courant	6				1	7
30/06/2014	380	28	(15)	0	1	394

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation et concernent majoritairement les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses à effectuer par ASF et Escota pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Ces provisions concernent ASF pour 309 millions d'euros au 30 juin 2014 (303 millions d'euros au 31 décembre 2013) et Escota pour 61 millions d'euros au 30 juin 2014 (56 millions d'euros au 31 décembre 2013).

E.14. Informations relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2014, l'endettement financier net, tel que défini par le groupe ASF, ressort à 11,0 milliards d'euros, en augmentation de 109 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013.

L'endettement financier net s'analyse comme suit :

Catégories comptables	(en millions d'euros)	30/06/2014				31/12/2013					
		Non courant	réf.	Courant(*)	réf.	Total	Non courant	réf.	Courant(*)	réf.	Total
Passifs financiers évalués aux coûts amortis	Emprunts obligataires	(6 779)	(1)	(167)	(3)	(6 946)	(5 861)	(1)	(166)	(3)	(6 027)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(4 130)	(2)	(467)	(3)	(4 597)	(4 563)	(2)	(809)	(3)	(5 372)
	Dettes financières long terme(**)	(10 909)		(634)		(11 543)	(10 424)		(975)		(11 399)
	Autres dettes financières courantes				(3)					(3)	
	Comptes courants financiers passifs										
	I - Dettes financières brutes	(10 909)		(634)		(11 543)	(10 424)		(975)		(11 399)
<i>dont: Incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>(534)</i>				<i>(534)</i>	<i>(358)</i>				<i>(358)</i>	
Prêts et créances	Comptes courants financiers actifs										
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers de gestion de trésorerie			4	(6)	4				(6)	
	Équivalents de trésorerie			46	(7)	46		117	(7)	117	
	Disponibilités			11	(7)	11		12	(7)	12	
	II - Actifs financiers			61		61		129		129	
Dérivés	Instruments dérivés passifs	(195)	(4)	(26)	(5)	(221)	(159)	(4)	(17)	(176)	
	Instruments dérivés actifs	549	(8)	114	(9)	663	421	(8)	94	(9)	515
	III - Instruments dérivés	354		88		442	262		77		339
Endettement financier net (I + II + III)		(10 555)		(485)		(11 040)	(10 162)		(769)		(10 931)

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) Y compris la part à moins d'un an.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

(en millions d'euros)	réf.	30/06/2014	31/12/2013
Emprunts obligataires	(1)	(6 779)	(5 861)
Autres emprunts et dettes financières	(2)	(4 130)	(4 563)
Dettes financières courantes	(3)	(634)	(975)
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	(4)	(195)	(159)
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	(5)	(26)	(17)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(6)	4	
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(7)	57	129
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	(8)	549	421
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	(9)	114	94
Endettement financier net		(11 040)	(10 931)

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leurs maturités et leurs qualifications comptables, en autres actifs/passifs financiers non courants pour la part à plus d'un an, et en autres actifs/passifs financiers courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés actifs/passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en autres actifs/passifs financiers courants quelles que soient leurs maturités.

E.14.1. Détail des dettes financières à long terme

Les dettes financières long terme s'élèvent à 11,5 milliards d'euros au 30 juin 2014 en augmentation de 144 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013 (11,4 milliards d'euros).

Au cours du 1^{er} semestre 2014, ASF a réalisé les émissions obligataires et assimilées suivantes dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Note):

- émission obligataire de 600 millions d'euros assortie d'un coupon de 2,95 %, le 17 janvier 2014, pour une durée de 10 ans;
- placement privé de 45 millions d'euros, le 20 mars 2014, pour une durée de 15 ans;
- placement privé de 75 millions d'euros, le 26 mars 2014, pour une durée de 15 ans.

Parallèlement, les remboursements de dettes intervenus au cours du 1^{er} semestre 2014 sont:

- en avril et mai 2014, les remboursements d'emprunts souscrits auprès de la CNA à un taux moyen de 4,55 % pour un montant cumulé de 498 millions d'euros;
- la diminution des encours sur la ligne de crédit interne avec VINCI à hauteur de 225 millions d'euros;
- le remboursement d'emprunts BEI pour 21 millions d'euros.

E.14.2. Ressources et liquidités

Au 30 juin 2014, le Groupe dispose d'un montant de 2,8 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 61 millions d'euros de trésorerie nette gérée (voir note E.14.2.2. "Trésorerie nette gérée") et 2,7 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées (voir note E.14.2.3. "Lignes de crédit revolver").

E.14.2.1. Échéancier des dettes financières et des flux d'intérêts associés

Au 30 juin 2014, la maturité moyenne de la dette financière moyen/long terme du Groupe est de 5,9 ans (contre 5,7 ans au 31 décembre 2013).

E.14.2.2. Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie, s'analyse comme suit:

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Équivalents de trésorerie	46	117
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	24	115
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	22	2
Disponibilités	11	12
Découverts bancaires	0	0
Trésorerie nette	57	129
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante	0	0
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) ^(*)		
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine		
Soldes des comptes courants de trésorerie	4	0
Trésorerie nette gérée	61	129

(*) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires ainsi que des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

La trésorerie nette est gérée avec une prise de risque limitée sur le capital. Les performances et les risques associés aux placements de la trésorerie sont suivis régulièrement à travers un reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

E.14.2.3. Lignes de crédit revolver

Dans le cadre d'un avenant signé en mai 2014 avec son pool de banques, ASF a renégocié les conditions financières de sa ligne de crédit revolver de 1 785 millions d'euros sur un montant ramené à 1 670 millions d'euros et une échéance révisée à 5 ans plus deux options d'extension d'un an.

ASF dispose également d'une ligne de crédit revolver interne avec VINCI pour un montant de 2 milliards d'euros arrivant à échéance en 2017.

Le montant autorisé et utilisé et le profil de maturité des lignes de crédit revolver d'ASF au 30 juin 2014 sont les suivants:

(en millions d'euros)	Utilisation au 30/06/2014	Autorisation au 30/06/2014	Échéance		
			<1 an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
Ligne de crédit revolving		1 670		1 670	
Ligne de crédit VINCI	975	2 000		2 000	
Total	975	3 670		3 670	

E.14.2.4. Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios financiers décrits dans le rapport financier annuel consolidé 2013 en note C.15.2.4. "Covenants financiers".

Au 30 juin 2014, les ratios afférents sont respectés.

E.14.2.5. Notations de crédit

Le 31 mars 2014, l'agence de notation Standard & Poor's a relevé d'un cran la note de crédit long terme du Groupe, de BBB+ à A-, avec une perspective stable.

Au 30 juin 2014, le Groupe dispose des notations suivantes :

Agence	Notation		
	Long terme	Perspective	Court terme
Standard & Poor's	A-	Stable	A2
Moody's	Baa1	Stable	P2

E.15. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques définies par le Groupe sont identiques à celles décrites dans le rapport financier annuel consolidé 2013 en note C.16. "Informations relatives à la gestion des risques financiers" du présent rapport. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne remettent pas significativement en cause l'exposition du Groupe aux risques financiers potentiels au 30 juin 2014. Les principaux risques (risques de taux d'intérêt, risques de change et risques de crédit et de contrepartie) sont décrits respectivement en notes C.16.1., C.16.2. et C.16.3. du rapport financier annuel consolidé 2013.

E.16. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2014 (en millions d'euros)	Catégories comptables ⁽¹⁾						Juste valeur				
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances et dettes	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1: Cours cotés et disponibilités	Niveau 2: Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3: Modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation cotés				5			5	5			5
Titres de participation non cotés				1			1		1		1
Prêts et créances financières				9			9		9		9
I - Actifs financiers non courants⁽²⁾	0	0	0	15	0	0	15	5	9	1	15
II - Instruments dérivés actifs	33	630					663		663		663
III - Créances clients							273		273		273
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalents de trésorerie			4				4		4		4
Équivalents de trésorerie			46				46	24 ⁽³⁾	22		46
Disponibilités			11				11	11			11
IV - Actifs financiers courants	0	0	61	0	0	0	61	35	26	0	61
Total actif	33	630	61	15	273	0	1012	40	971	1	1012
Emprunts obligataires						(6 946)	(6 946)	(6 951)	(680)		(7 631)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(4 597)	(4 597)	(1 910) ⁽⁴⁾	(3 088)		(4 998)
V - Dettes financières à long terme	0	0	0	0	0	(11 543)	(11 543)	(8 861)	(3 768)	0	(12 629)
VI - Instruments dérivés passifs	(18)	(203)					(221)		(221)		(221)
VII - Dettes fournisseurs						(69)	(69)		(69)		(69)
Autres dettes financières courantes							0				0
Découverts bancaires							0				0
VIII - Autres passifs financiers courants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total passif	(18)	(203)	0	0	(69)	(11 543)	(11 833)	(8 861)	(4 058)	0	(12 919)
Total	15	427	61	15	204	(11 543)	(10 821)	(8 821)	(3 087)	1	(11 907)

(1) Le Groupe ne détient pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance.

(2) Voir note E.9. "Autres actifs financiers et juste valeur des produits dérivés actifs non courants" du présent rapport.

(3) Principalement composés d'OPCVM et de bons de caisse.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2014.

31/12/2013

(en millions d'euros)

Rubriques au bilan et classes d'instruments	Catégories comptables ⁽¹⁾						Juste valeur				
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances et dettes	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1: Cours cotés et disponibilités	Niveau 2: Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3: Modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation cotés				5			5	5			5
Titres de participation non cotés				1			1		1		1
Prêts et créances financières				9			9		9		9
I – Actifs financiers non courants⁽²⁾	0	0	0	15	0	0	15	5	9	1	15
II – Instruments dérivés actifs	18	497					515		515		515
III – Créances clients					266		266		266		266
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalents de trésorerie							0				0
Équivalents de trésorerie			117				117	117 ⁽³⁾			117
Disponibilités			12				12	12			12
IV – Actifs financiers courants	0	0	129	0	0	0	129	129	0	0	129
Total actif	18	497	129	15	266	0	925	134	790	1	925
Emprunts obligataires						(6 027)	(6 027)	(6 083)	(545)		(6 628)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(5 372)	(5 372)	(2 403) ⁽⁴⁾	(3 315)		(5 718)
V – Dettes financières à long terme	0	0	0	0	0	(11 399)	(11 399)	(8 486)	(3 860)	0	(12 346)
VI – Instruments dérivés passifs	(16)	(160)					(176)		(176)		(176)
VII – Dettes fournisseurs					(68)		(68)		(68)		(68)
Autres dettes financières courantes							0				0
Découverts bancaires							0				0
VIII – Autres passifs financiers courants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total passif	(16)	(160)	0	0	(68)	(11 399)	(11 643)	(8 486)	(4 104)	0	(12 590)
Total	2	337	129	15	198	(11 399)	(10 718)	(8 352)	(3 314)	1	(11 665)

(1) Le Groupe ne détient pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance.

(2) Voir note E.9. "Autres actifs financiers et juste valeur des produits dérivés actifs non courants" du présent rapport.

(3) Principalement composés d'OPCVM et de bons de caisse.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

F. Autres notes

F.17. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les sociétés du périmètre du groupe VINCI.

Ces transactions s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au 1^{er} semestre 2014, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2013 (ces dernières sont mentionnées en note E.19. "Transactions avec les parties liées" du rapport financier annuel consolidé 2013).

F.18. Obligations contractuelles attachées aux contrats de concession

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, ASF et Escota se sont engagées à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'elles sont destinées à exploiter, en tant que sociétés concessionnaires. Les engagements correspondants s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
ASF	1 611	1 681
Escota	384	392
Total	1 995	2 073

Ces montants ne comprennent pas les travaux de maintenance des infrastructures concédées.

G. Note sur les litiges

La gestion des litiges, à l'exception de ceux relevant de la Direction des Ressources Humaines, est assurée par la Direction Juridique.

Le groupe ASF est partie à un certain nombre de litiges dans le cadre de ses activités. À la connaissance de la société ASF, il n'existe pas de litige susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du groupe ASF. En outre, les litiges en cours ont fait l'objet, le cas échéant et compte tenu des couvertures d'assurance, de provisions pour des montants que la société estime suffisants en l'état actuel des dossiers correspondants.

H. Événements postérieurs à la clôture

H.19. Versement d'un acompte sur dividende

Le Conseil d'administration s'est réuni le 25 juillet 2014 et a arrêté les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2014 et décidé de verser un acompte sur dividende de 1,11 euro par action.

H.20. Autres événements postérieurs à la clôture

Rapport annuel d'exécution

Les rapports annuels d'exécution des cahiers des charges de la concession et des contrats de plan des sociétés ASF et Escota pour l'année 2013 ont été remis au mois de juin 2014 à la Direction des Infrastructures de Transport. Les sociétés satisfont à l'ensemble de leurs engagements.

Rapport des commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Autoroutes du Sud de la France (ASF)

Société Anonyme

Siège social : 12, rue Louis Blériot
92506 Rueil-Malmaison Cedex
France

Capital social : 29343 640,56 euros

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Autoroutes du Sud de la France (ASF) relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes
Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2014

Deloitte & Associés

Alain Pons

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Philippe Bourhis

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Responsable du rapport financier semestriel

Pierre Coppey, Président Directeur Général d'ASF SA

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés consolidés pour le 1^{er} semestre 2014 présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus durant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Rueil-Malmaison, le 25 juillet 2014

Pierre Coppey

Président Directeur Général



Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

Conception & réalisation  **Labrador** +33 (0)1 53 06 30 80

Crédit photo : Photothèque VINCI Autoroutes / Sylvie Curty – A87 – Viaduc du Layon (Maine-et-Loire)
RCS ASF Nanterre 572 139 996

ASF

Siège social
12, rue Louis Blériot
CS 30035
92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 55 94 70 00
www.vinci-autoroutes.com